

Votre guide : Léo Gayola
Photographe professionnel et naturaliste
Contact : leo@unoeilsurlanature.com
Téléphone : +33 (0) 6 98 41 04 77



LES VOYAGES PHOTO DE PEDIBUS

Italie – La Toscane au printemps

Venez découvrir la Toscane et ses joyaux à la plus belle des saisons



Durée : 7 jours

Lieu du séjour : Italie – Toscane

Nombre de participants : Minimum 5 – maximum 8

Tarif : 1640€

Tarif accompagnant : 690€

Dates 2025 : Du lundi 21 avril au dimanche 27 avril 2025

Thématiques : Paysages – architecture – heure bleue

Début de prise en charge : Gare de Briançon à 9h le J1 pour covoiturage ou Aéroport de Pise à 15h.

Fin de prise en charge : Aéroport de Pise à 13h du J7 ou Gare de Briançon à 18h.

Présentation du séjour

Une piste claire qui serpente entre et les vignes et les cyprès. Des champs de blé et de coquelicots qui ondulent sous le vent, et les oliviers aux silhouettes atypiques. Des collines rondes, coiffées d'une ferme et de bosquets de cyprès, qui rebondissent vers l'horizon. Ce stage photo sera orienté sur les paysages du Val d'Orcia, l'architecture typique de la région, la superbe ville de Sienne à l'heure bleue ou encore les célèbres villages de Montalcino ou Montichiello dans leurs meilleures lumières...

Les apports photo

Lors de ce Voyage Photo en Toscane, en séjour culturel et photographique, je vous apprendrai à composer au mieux votre image de paysage, en fonction de la lumière et de l'environnement. Nous nous exercerons au contre jour grâce aux lignes sculptés de ces paysages féériques à l'aube.

Nous prendrons également le temps de découvrir comment sublimer son image en fonction de la course du soleil. Une optique spécifique type 300mm sera nécessaire pour les prises de vue en surplomb (plongée) depuis les crêtes ou les villages surplombant les vallées.

Nous chercherons aussi à produire des images originales grâce aux formes incroyables des cyprès et collines qui pointe comme par magie pour les photographes. Un grand angle sera nécessaire.

Dans les villages, nous aborderons différentes thématiques précises, tel que le filé en suivi sur les passants aux heures ombragés, ou encore les effets de silhouettes pour des photos de rue originales !

Une matinée je vous proposerai un atelier spécifique macro sur les orchidées locales, à seulement 2 minutes de notre hébergement !

Ce séjour en Toscane vous fera le plus grand bien, sur les pas de Léonard de Vinci, entre Renaissance Italienne et vin du Chianti, la photo des petits villages de l'archipel toscan et des magnifiques paysages de ce circuit en Toscane vous plongera dans un autre monde pour une semaine de dépaysement total en Italie !!

L'avis de votre guide

« Vous serez émerveillés par les levers et couchers de soleil. Un périple tranquille entre les collines parfois embrumées du Val d'Orcia et la belle ville de Sienne, un séjour idéal pour découvrir la Toscane autrement grâce à la photo. Dépaysement garanti !! »

Léo Gayola

Votre guide

Natif de Montpellier dans le Sud de la France, Léo habite dans les Hautes-Alpes où il vit de sa passion de la montagne et de la photographie. Léo est photographe professionnel et accompagnateur en montagne depuis une dizaine d'années. Son travail photographique a été plusieurs fois primé ces dernières années lors de célèbres festivals de photographies en France et à l'étranger. Formateur en photographie, spécialiste de la montagne et de la faune sauvage, Léo organise des stages et des voyages photo toute l'année.

Vous aimerez

- Une découverte de ce territoire atypique
- Le choix de la saison printanière
- Des repas typiques de la région
- Des temps d'échanges et d'analyse de vos photos.
- La diversité des sujets pour progresser en photo



Votre voyage jour par jour

Jour 1 - Vol Paris – Pise ou trajet en minibus direct depuis Briançon jusqu'à Pienza en covoiturage. Premières séances de prises de vues en soirée depuis le jardin de la chambre d'hôte qui offre une vue exceptionnelle. Dîner à l'hébergement.

Jours 2 - Lever de soleil et brume matinale si nous avons de la chance. Photo depuis Pienza, photo de rue et paysage en plongé depuis la vieille ville sur la vallée. Ateliers photo artistique sur les cyprès et les maisons perchées. Repas au restaurant. Coucher de soleil sur la plaine près de Pienza. Séance d'analyse des premières photos du séjour. Dîner au restaurant.

Jours 3 - Photo dans le val d'Orcia, découverte de la chapelle Vitaletta à pied depuis la piste. Repas au restaurant. Ateliers photo de rue l'après-midi dans le village de Pienza. Ambiances et portraits dans les ruelles. Pique nique le soir. Coucher du soleil sur la chapelle Vitaletta.

Jours 4 - Photo dans le val d'Orcia. Visite de Montalcino et San Quirico d'Orcia, possibilité de prise de vue à Bagno vignonni. Repas au restaurant. Départ pour Sienne en début d'après midi pour la soirée (heure bleue sur la cathédrale de Sienne et la place du Palio) 1h de trajet environ. Repas sur le pouce sur la place. Retour de nuit.

Jour 5 - Matinée macro avec les orchidées comme thématique. Cinq espèces sont présentes à proximité de la maison d'hôtes ! Repas au restaurant. Séance d'analyse des photos du séjour. Photo dans le val d'Orcia, autour de Montichiello et Pienza. Pique nique sur la terrasse après le coucher du soleil.

Jour 6 - Lever de soleil près de Torrenieri pour ses cyprès célèbres, retour vers San Quirico et repas au restaurant. Après midi dans le secteur de Montepulciano, ateliers filés et suivi sur les passants. Découverte des jeux d'ombres et de silhouettes dans la ville. Dîner au restaurant.

Jour 7 - Lever de soleil sur la vallée puis départ pour Pise. Retour vers l'aéroport de Pise. Arrivée vers 12h00 à Pise. Repas non compris dans le séjour. Retour vers Briançon pour les covoitureurs.

A noter : Cet itinéraire est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, état du terrain, niveau des participants, contraintes opérationnelles). En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du voyage.



Conditions du séjour

Hébergement : En chambre d'hôte en base TWIN. Chambre individuelle sur demande et sous réserve de disponibilité dans les hébergements (290€ pour 6 nuits).

Transports : Minibus 9 places.

Repas : Petit déjeuner à l'hébergement, déjeuner au restaurant. Dîner au restaurant ou Pique nique du soir lors des sorties au coucher du soleil.

Condition physique : Ce séjour ne nécessite pas de capacité physique particulière.

Climat : A cette époque de l'année le climat peut être doux et tempéré mais il faudra quand même prévoir une bonne doudoune et un bonnet pour les levers de soleil. Les températures peuvent varier entre +10°C et +30°C généralement.

Formalité : Il n'y a pas de formalité particulière à effectuer pour aller en Italie. Une pièce d'identité valable 6 mois après la fin du séjour est suffisante.

Préparer votre séjour

Documents :

- document d'identité
- documents importants numérisés ou imprimés (billets d'avion)
- contrat d'assurance

Bagages :

- un grand sac souple de voyage destiné à voyager en soute ou dans un train.
- un sac à dos photo compatible avec les normes « bagage cabine ».

Matériel photo et accessoires :

- Un boîtier réflex / hybride / bridge
- Trépied indispensable pour les séances de photo du matin et du soir.
- Objectifs : grand-angle type 16-35mm et/ou 24-70mm ;
- Téléobjectif de 200mm minimum
- Filtres (optionnel) : polarisant, gris neutre ND8, filtre gris dégradé.
- Cartes mémoire.
- 2 Batteries + chargeur.
- Ordinateur portable
- Clé USB ou disque de stockage
- Lampe frontale.
- Housse plastique de protection de votre appareil contre la pluie

Vêtements :

En compléments de vos vêtements habituels, il est recommandé d'avoir des vêtements de pluie. Prévoir un bonnet et une bonne veste pour les levers de soleil.

Santé et pharmacie personnelle :

Une visite chez votre médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général et votre capacité à voyager dans les conditions indiquées dans la partie « Conditions du séjour ».



Informations pratiques

Pour vous rendre sur place : RDV à Briançon à 9h ou à l'aéroport de Pise au plus tard à 14h30 ou directement à l'hébergement à Pienza à 18h. Nous vous recommandons d'attendre la confirmation du départ du séjour par l'agence avant de prendre vos billets d'avion. Par ailleurs nous vous demandons de consulter votre guide avant d'acheter votre billet d'avion, afin de vous assurer de la conformité des horaires de vol avec le planning du séjour prévu par le guide.

Tarif : 1640€

Le tarif comprend :

- Le transport durant l'entièreté du séjour
- Les repas du J1 soir jusqu'au J7 matin
- L'encadrement par un photographe professionnel
- L'hébergement.

Le tarif ne comprend pas :

- Votre acheminement sur le lieu de séjour
- Le supplément chambre individuelle : 290 € pour 6 nuits (dans la limite des places disponibles)
- Les pourboires et dépenses personnelles
- Les différentes assurances proposées (voir partie Assurances)
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »

Accompagnants non-photographes

Les accompagnants non-photographes sont bienvenus sur ce séjour, dans la limite de 2 places disponibles.

Tarif accompagnant : 690€**Le tarif comprend :**

- Les repas du J1 soir jusqu'au J7 matin
- L'hébergement tel que décrit dans la partie « Conditions du séjour »

Le tarif ne comprend pas :

- L'encadrement par un photographe professionnel
- Les billets d'avion
- Le supplément chambre individuelle : 290€ (dans la limite des places disponibles)
- Les boissons alcoolisées au restaurant, les pourboires et dépenses personnelles
- Les différentes assurances
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion. Le transport en minibus.
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »

Précisions importantes : La présence d'accompagnant non-photographe sur le terrain est laissée à l'appréciation du guide, dans la mesure où elle n'interfère pas avec sa disponibilité, sa mission d'encadrement du groupe de photographes et aux conseils individualisés pendant les séances de prise de vue sur le terrain.

Il vous appartient de contacter le guide avant votre inscription pour avoir toutes les précisions nécessaires relatives aux conditions de voyage des accompagnants non-photographes, qui sont spécifiques à chaque séjour.

Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Léo Gayola - leo@unoeilsurlanature.com - +33 (0) 6 98 41 04 77

Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
 - A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature.
- A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Le paiement par chèque est accepté jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Annulation ou Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, **chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.**

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose **trois formules d'assurance** pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com dans nos [conditions de vente](#) ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).
- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).

- *Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).*

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

Assistance rapatriement :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'assistance juridique à l'étranger.

Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,

- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,
- Retour impossible suite à annulation de vol.

- *Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).*

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...,
- L'annulation pour causes dénommées :
 - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours avant le départ, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages : couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie:

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,
 - Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,
 - Annulation en cas d'absence de vaccination.
- *Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).* Intègre les garanties suivantes :
 - Garantie annulation toutes causes justifiées,
 - Garantie Bagages,
 - Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),
 - Garantie interruption de séjour et d'activité : interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€); interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
 - Garantie assistance rapatriement,
 - Responsabilité civile – vie privée à l'étranger,

- Extension épidémies et pandémies.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



[LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT](#)

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux

SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry

Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124

Immatriculation tourisme IM073220007

RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris

Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris

contact@unoeilsurlanature.com – www.unoeilsurlanature.com